



LES OBJECTIFS ET L'ATTRIBUTION DES NOTES **dans le Bulletin annuel pour mettre un terme à l'itinérance à Ottawa**

Dans le Bulletin pour mettre un terme à l'itinérance, préparé chaque année par l'Alliance pour mettre un terme à l'itinérance, nous nous servons de plusieurs indicateurs pour décrire la situation de l'itinérance à Ottawa et son évolution dans le temps. L'utilisation de plusieurs indicateurs nous permet de mesurer l'ampleur et la gravité du phénomène. Ces indicateurs sont étroitement liés entre eux, puisqu'un changement – positif ou négatif – à l'un d'eux induit un changement au niveau des autres.

Plusieurs villes ont élaboré des plans de lutte à l'itinérance en utilisant un vaste éventail d'objectifs étroitement liés entre eux, qui, une fois atteints, se traduiraient par une réduction importante de l'itinérance, sinon par son éradication complète. Un certain nombre de personnes vont inévitablement perdre leur logement, pour des raisons de conflits familiaux, de mobilité, de perte d'emploi, de maladie, etc. S'il y a suffisamment de logements abordables, ces personnes et ces familles pourraient être relogées dans un délai raisonnable.

De 2004 à 2008, le Bulletin pour mettre un terme à l'itinérance comparait la situation de l'itinérance à Ottawa au cours de l'année avec celle de l'année précédente. Puisqu'il y a eu très peu de changement au cours des six dernières années, il est temps maintenant de fixer des objectifs qui devront être atteints pour mettre fin à l'itinérance.

Dans le bulletin de 2009, comme dans les bulletins précédents, nous mesurons les progrès en comparant les changements d'une année à l'autre. À compter de l'an prochain, nous comparerons les changements aux objectifs que nous avons fixés tout en continuant de rendre compte des progrès réalisés.

Les objectifs devraient être « SMART » : Spécifiques, Mesurables, Atteignables, assortis de Ressources et inscrits dans le Temps, sur 10 ans. En nous projetant dans 10 ans, nous espérons voir une collectivité où seulement 2000 personnes et familles doivent avoir recours aux refuges d'urgence en situation de crise, comme à la suite d'un incendie par exemple. Elles y séjournent en moyenne 30 jours, le temps de trouver un logement sécuritaire et abordable. Et il n'y a plus que 4000 ménages sur la liste d'attente pour un logement social.

Les OBJECTIFS de l'Alliance pour mettre un terme à l'itinérance dans 10 ans

Abordabilité : Objectif ⇒ 30 % du revenu brut

- Les ententes et accords fédéraux-provinciaux/territoriaux ont établi à moins de 30 % du revenu familial brut, avant impôt, le montant alloué au loyer pour qu'un logement soit considéré « abordable ».
- À Ottawa en 2009 :
 - Une personne seule travaillant 40 heures par semaine, au salaire minimum, devait allouer 45 % de ce salaire au loyer moyen d'un studio
 - Un parent seul, travaillant au salaire minimum et ayant deux enfants, devait allouer 52 % de leurs revenus au loyer moyen d'un appartement de deux chambres à coucher ou 63 % pour un trois chambres. Leurs revenus s'élevaient à 1980 \$ en comptant le salaire minimum (40 heures/semaine) de 1250 \$, la prestation nationale pour enfants de 326 \$ et la prestation ontarienne pour enfants de 134 \$.
 - Pour une personne seule recevant des prestations du POSPH, ce serait 66 %
 - Pour une personne seule recevant des prestations d'OT (aide sociale de base), ce serait plus de 100 %
- Pour atteindre l'objectif du 30 %, il faudrait que l'augmentation du salaire minimum devance celle des loyers
- Pour que l'objectif d'abordabilité puisse être applicable aux prestataires du POSPH et d'OT il faudrait augmenter les prestations de 8 % et 13 % respectivement, par année, pour les prochains dix ans.

Nombre de personnes séjournant dans un refuge d'urgence : Objectif ⇒ 2000 personnes/année

- En 2009, 7 445 personnes ont passé au moins une nuit dans un refuge pour sans-abri.
- Les incendies et autres situations d'urgence vont continuer de jeter quelques personnes à la rue chaque année. Nous avons établi l'objectif à 2000 personnes par année ayant recours à un refuge d'urgence. individuals stayed at least one night in a homeless shelter.

Durée moyenne des séjours dans un refuge : Objectif ⇒ 30 jours

- La durée moyenne des séjours dans un refuge en 2009 était de 57 jours.
- Il faut des logements avec loyer indexé sur le revenu et des logements avec services de soutien pour que les gens puissent quitter les refuges.
- Nous croyons qu'un délai de 30 jours est un objectif raisonnable pour qu'une personne ou une famille trouve un logement adéquat après une période d'itinérance.

Wait List d'attente pour un logement social : **Objectif** ⇒ 4000 ménages

- Il y a en ce moment plus de 10 000 personnes et familles en attente d'un logement social.
- Les gens attendent en moyenne 8 ans pour un logement social.
- Réduire le nombre de personnes sur la liste d'attente à 4000 ferait passer le temps d'attente à environ trois ans.

Nouvelles unités de logement abordable : **Objectif** ⇒ 1000 unités/année

- La solution pour éliminer l'itinérance passe par l'augmentation du nombre d'unités de logement abordable, y compris les logements avec loyer indexé au revenu, les logements avec services de soutien, de même que des loyers au plus bas de l'échelle du marché locatif en raison d'incitatifs au niveau municipal ou autres.
- La ville d'Ottawa avait un objectif de 500 nouvelles unités de logements par année, mais elle ne l'a jamais atteint
- La SCHL évalue à 30 000 le nombre de ménages qui auraient droit à un logement social si ces unités existaient. Ce nombre n'inclut pas les personnes qui résident dans des maisons de chambres, le réseau des refuges ou qui passent d'un hébergement temporaire à un autre (couch surfing), etc.
- Le coût de construction de 1000 unités par année pendant dix ans s'élèverait à environ 1,6 milliards de dollars.
- Cela ne serait pas entièrement de l'argent neuf :
 - La fréquence d'utilisation des lits dans les refuges chaque année passerait de 400 000 à 51 000, ce qui représente des économies substantielles
 - Obtenir un logement permanent aura un effet positif sur l'état de santé, la capacité de réintégrer le marché du travail, etc.

Les étapes pour atteindre les objectifs fixés par l'Alliance pour mettre un terme à l'itinérance

Notre collectivité peut mettre un terme à l'itinérance avec des objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, assortis de ressources et inscrits dans le temps, sur 10 ans

Que peut-on réaliser avec 1000 unités de logement abordable par année ?

Année	Nombre de ménages en attente d'un logement social	Nombre de ménages dans un refuge d'urgence ¹	Objectif nouvelles unités ²	Coût moyen par unité	Coût total	Séjour moyen dans les refuges (jours)	Utilisation totale des lits ³
2009	10 235	5 730				57	421 524
1 2010	9 675	5 290	1 000	\$ 150 000	\$ 150 000 000	53	364 792
2 2011	9 115	4 850	1 000	\$ 153 000	\$ 153 000 000	50	313 657
3 2012	8 555	4 410	1 000	\$ 156 060	\$ 156 060 000	47	267 471
4 2013	7 995	3 970	1 000	\$ 159 181	\$ 159 181 200	44	225 815
5 2014	7 435	3 530	1 000	\$ 162 365	\$ 162 364 824	41	188 305
6 2015	6 875	3 090	1 000	\$ 165 612	\$ 165 612 120	39	154 586
7 2016	6 315	2 650	1 000	\$ 168 924	\$ 168 924 363	36	124 332
8 2017	5 755	2 210	1 000	\$ 172 303	\$ 172 302 850	34	97 242
9 2018	5 195	1 770	1 000	\$ 175 749	\$ 175 748 907	32	73 040
10 2019	4 635	1 330	1 000	\$ 179 264	\$ 179 263 885	30	51 471
Total			10 000		\$1 642 458 150		

¹ L'AMTI donne le nombre total de personnes ayant séjourné dans les refuges dans ces bulletins annuels; le nombre de ménages mentionné dans ce tableau est obtenu en additionnant le nombre de jeunes et d'adultes seuls, hommes ou femmes, au nombre de familles (ménages). Le risque en procédant ainsi est qu'il peut y avoir un certain nombre de couples parmi les adultes.

² Une augmentation des suppléments au loyer en plus des 1000 unités annuelles de logement permettraient aux personnes à ³faibles revenus de louer les unités au haut de l'échelle du marché des logements abordables.

³ # d'utilisations des lits dans les refuges = # de ménages dans les refuges X 1.29 individus par ménage dans les refuges X durée moyenne d'un séjour en refuge